

saint Benoît, s'avança au devant de lui, et le poète entendit ces mots :

Ce mont, sur le penchant duquel est Cassin,  
Fut autrefois fréquenté à son sommet  
Par des gens égarés et pervers.

. . . . .

Mais, pour le gravir, personne à présent ne retire  
Ses pieds de la terre, et ma Règle  
Est restée là-bas, au détriment des livres.

Les murs qui voulaient être une abbaye,  
Sont devenus des cavernes, et les capuchons  
Sont des sacs pleins de mauvaise farine.

Tous ceux qui, jusqu'ici, ont lu et liront Dante, trouvent dans ces vers une rude satire contre la vie des moines, et dans les vers qui viennent ensuite une triste peinture des mœurs relâchées du Clergé. Il n'y a que ces paroles,

e la regola mia  
Rimasa è giù per danno delle carte,

qui aient travaillé l'esprit des commentateurs, genre d'hommes qui a des liens de parenté avec les chercheurs de la pierre philosophale. Vellutello, Venturi, Lombardi, Poggiali, Biaggioli, le P. Cesari s'accordent à dire, en termes à peu près semblables, qu'il se fait de continuelles copies de la Règle de saint Benoît, mais en pure perte et au détriment du parchemin, du papier, puisque les moines n'en deviennent pas davantage de rigides observateurs de cette Règle. Voilà tout ce que les commentateurs de Dante ont pu imaginer pour l'explication de ce vers.

Benvenuto d'Imola, dont les commentaires sur Dante furent publiés par Muratori sur la fin de 1738, et étaient connus des écrivains que nous venons de nommer, avait recouru